



## Conditions Générales de Vente (màj le 01-02-2024)

### 1) Objet

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société SAS Club de plage Les Loups de L'Océan et de son client dans le cadre de la vente des prestations et services suivants : Cours de natation aquagym et bébé-nageur, Cours de gym, pass annuel et club enfant, forfait anniversaires, forfait privatisation. Toute prestation accomplie par la société SAS Club de plage Les Loups de L'Océan implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

### 2) Prix

Les prix des services vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés toutes taxes comprises (TTC).

La société s'accorde le droit de modifier ses tarifs au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Elle s'engage à facturer les services commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

### 3) Modalités de paiement (sur place – à distance )

Le règlement est effectué lors de l'inscription, et donne droit à une assurance. En cas d'inscription par téléphone ou mail, un acompte de 50 % vous sera demandé par courrier et pourra faire l'objet d'un encaissement. Le solde sera réglé le jour de l'arrivée sur site.

Le règlement s'effectue :

- soit par chèque (notamment pour les réservations par tél/mail);
- soit par carte bancaire sur place ;
- soit en chèque vacances sur place ;
- soit en espèces sur place .

### 4) Validité des prestations

Les prestations du club ainsi que les leçons de natation sont nominatives et ne pourront en aucun cas être cédées à un tiers (excepté certains services non nominatifs).

Les prestations sont valables pour la saison estivale en cours. Toutes prestations non utilisées sont définitivement perdues, et ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un remboursement.

### 5) Remboursement

Le Club ne rembourse aucune prestation pour quelque motif que ce soit non imputable au Club. Par temps de pluie, les leçons de natation sont maintenues. Elles ne peuvent en aucun cas être reportées ou remboursées. De la même façon, le club est ouvert et peut accueillir les enfants.

Pour les leçons de natation, un remboursement peut avoir lieu sous présentation d'un certificat médical interdisant la pratique de la natation.

### 6) Force majeure

La responsabilité de la société SAS Club de Plage Les Loups de L'Océan ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil. En cas de force majeure (conditions climatiques, attentats, incendie, inondation, dégradations du club, épidémie, pandémie, etc.), le club se réserve donc le droit de fermer. Les sommes versées ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement, ni avoir, ni report.

### 7) Litiges-Médiation

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

ATLANTIQUE MÉDIATION CONSOMMATION - Siège : 5, mail du Front populaire 44200 NANTES - 02 40 84 10 24 - [consommation@atlantique-mediation.org](mailto:consommation@atlantique-mediation.org)

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Saint-Nazaire.